

VEILLES POLITIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

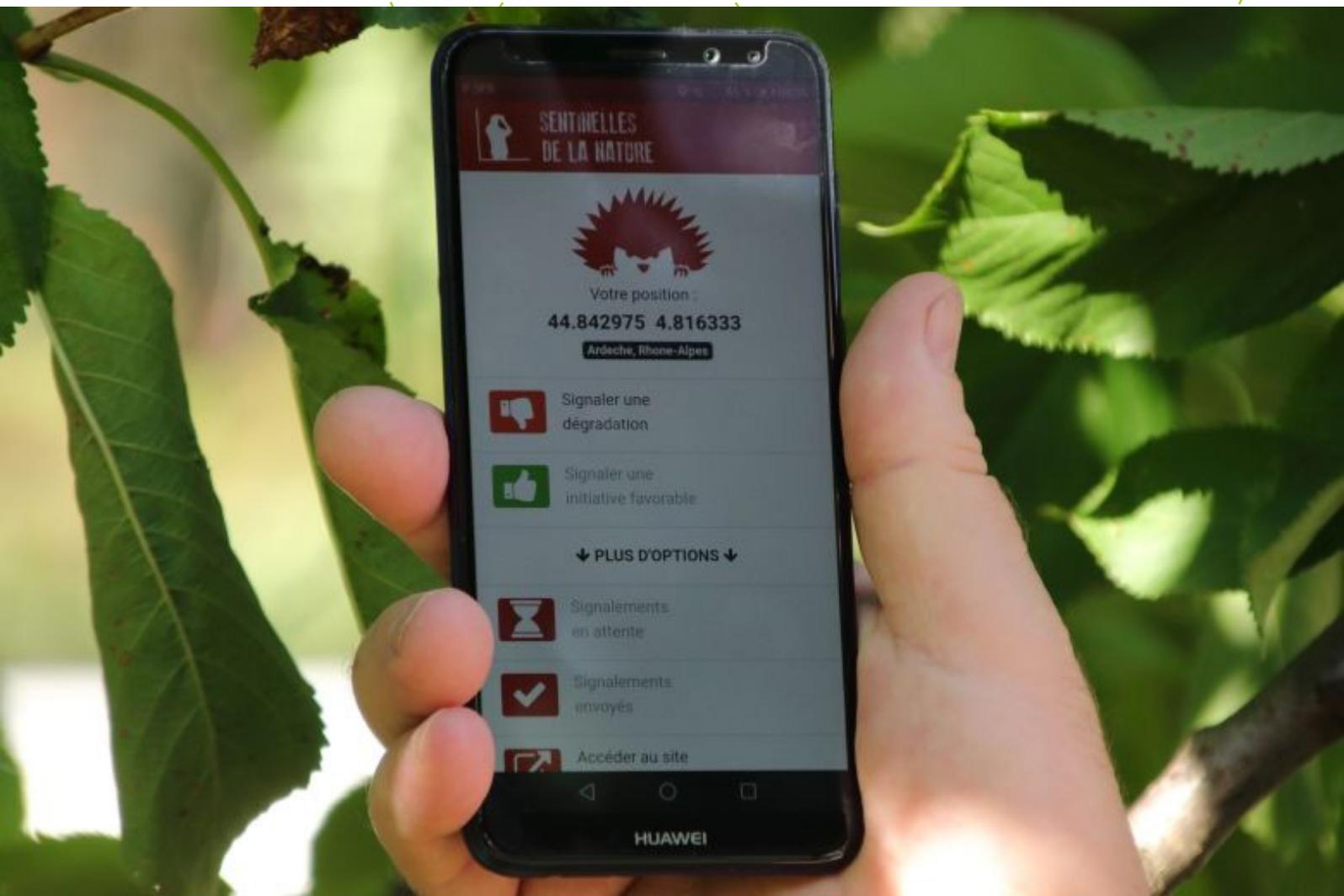
SENTINELLES DE LA NATURE UNE NOUVELLE APPLICATION MOBILE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Il n'est pas besoin de lien particulier avec des événements pour télécharger la toute nouvelle application « Sentinelles de la nature ». Avec elle, participer à la protection de l'environnement devient (presque) un jeu d'enfant. Grâce à cette appli, France Nature Environnement et ses associations fédérées complètent le site sentinellesdelanature.fr, une plate-forme numérique de signalement des atteintes à la nature et des initiatives favorables à l'environnement.

UN SITE ET UNE APPLICATION POUR UNE ACTION CITOYENNE ENVIRONNEMENTALE

Qui ne s'est pas senti un jour démuni en découvrant de ses yeux une décharge sauvage, une destruction de zone humide ou encore un cours d'eau pollué ? Qui n'a jamais voulu faire connaître au monde entier la belle idée en faveur de la nature et l'environnement développée à côté de chez elle ? Avec le projet

Crédit photo / FRAPNA Ardèche



Sentinelles de la Nature, chacun dispose désormais d'un moyen d'agir facilement en quelques clics. Le site sentinellesdelanature.fr et son application mobile fraîchement lancée (disponible sur Google Play et Apple Store) permettent de signaler des actions favorables à l'environnement et des dégradations environnementales, mais également d'agir main dans la main avec les autorités compétentes et les associations du mouvement France Nature Environnement pour prévenir ou résorber ces atteintes : <http://sentinellesdelanature.fr/>

COMMENT AGIR SUR LE TERRITOIRE ?

Le site internet et l'application des Sentinelles de la nature permettent aux utilisateurs de contribuer à la préservation de la planète en signalant directement les atteintes ou initiatives favorables à l'environnement sur une carte participative. Ces informations sont transmises aux référents associatifs de la région pour revue et éventuelle proposition d'action lorsqu'il s'agit d'une atteinte à l'environnement. Le but : prévenir et résorber les atteintes à l'environnement et faire connaître des initiatives positives. Les citoyens deviennent alors « Sentinelles » et peuvent, grâce à un système de suivi,

• ÉQUIPEMENT - OUVRAGE

Centrales hydroélectriques (micro)
Installations de neige artificielle et retenues collinaires
Remontées mécaniques, nouvelles (UTN) ou obsolètes
Transports par câbles (UTN)
Création de pistes, en particulier de ski (UTN)
Éolienne
Lignes électriques haute tension
Canalisations / Capture de cours d'eau
Constructions immobilières (UTN) : du chalet d'alpage, restaurant d'altitude, aux grands ensembles

• DÉPÔTS ET REJETS

Dépôts sauvages de déchets
Déversements de produits ou substances polluantes ou nocives
Brûlage illégal
Épandages illégaux de produits phytosanitaires- pesticides

• ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS

Circulation engins motorisés hors circuits autorisés
Survols interdits de zones de montagne et dépose-reprise par hélicoptère
Sports de nature en zones protégées
Activités illégales en zones protégées et non respect de corridors biologiques (trames vertes et bleues)

• ATTEINTES AUX ESPÈCES ET LEURS HABITATS Dérangement d'espèces protégées
Destruction d'habitats protégés

• POLLUTIONS ACCIDENTELLES DE TOUTE NATURE DE L'AIR, DE L'EAU OU DU SOL
Éclairage Éclairages intempestifs et prolongés surtout en période nocturne (commerces - enseignes lumineuses...)

«Motifs d'alertes possibles par les sentinelles particulièrement en montagne» : exemples (liste non exhaustive)



connaître l'état d'avancement des démarches entreprises et modifier leur signalement en apportant par exemple de nouveaux éléments. Les « Sentinelles » qui le souhaitent peuvent donc rester des contributeurs actifs pour mettre fin aux atteintes à l'environnement.

LES SENTINELLES DE LA NATURE : UN PROJET FÉDÉRAL DE GRANDE AMPLÉUR

La petite graine ne cesse de croître. Né en Auvergne Rhône-Alpes, à l'initiative de la FRAPNA, puis de la FRANE, le projet a été repris par France Nature Environnement pour le déployer à l'échelle nationale. 9 Fédérations régionales associatives, qui couvrent différents territoires, ont aujourd'hui rejoint le projet : l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne Franche-Comté, la Bretagne, le Grand Est, le Limousin et la Normandie. Cet outil permet au mouvement France Nature Environnement de renforcer sa veille écologique en sensibilisant et mobilisant largement les citoyens et les acteurs du territoire. Gratuit et sans publicité, l'initiative embrasse la volonté collective, toujours plus prégnante dans notre société, d'agir concrètement pour l'environnement.

« Agir pour un monde vivable passe

*par des actions à tous les niveaux. Contribuer à révéler des irrégularités ou mettre en valeur des initiatives favorables est particulièrement important pour la préservation de notre environnement. L'application Sentinelles de la nature permet à chacun, en quelques clics, de devenir acteur d'un environnement plus sain et d'une nature plus belle, près de chez soi ou sur son lieu de vacances. A l'aide de cet outil, le temps est venu pour les hommes et femmes de bonne volonté de se prendre en main et de construire ensemble une vigie collective et citoyenne au service d'un avenir désirable », précise **Arnaud Schwartz, pilote du projet au sein de France Nature Environnement.***

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 73 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook et Twitter (@FNEasso).